CRERCO – Séquence ERC

L'animation agricole : un élément clé pour réussir la mise en œuvre des ERC – environnementales en zone agricole

TERRES d'aVENIR



Webinaire du mardi 17 novembre 2020

Les Chambres d'agriculture : la force du réseau



APCA

Les Ministères, l'ARF...

13 Chambres Régionales

Près de

1000

salariés en

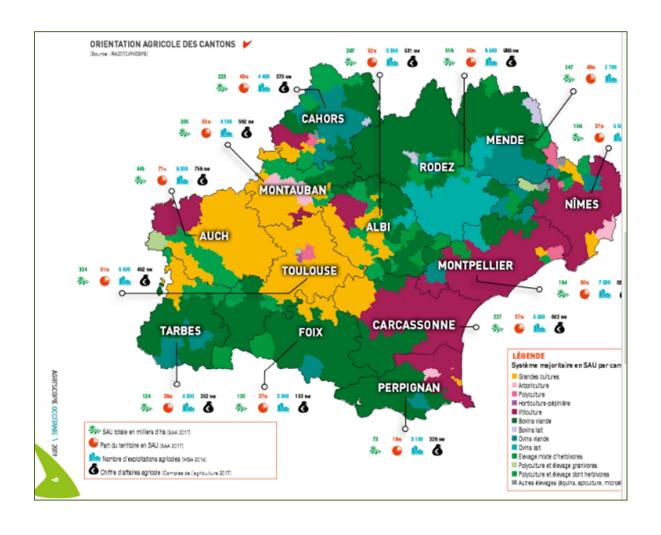
DRAAF, DREAL, ADEME, Agences de l'eau, acteurs du développement et du foncier, Instituts techniques, Recherche, Région Oc...

89 Chambres départementales et interdépartementales

DDT(M), DDPP,ADEME, Agences de l'eau, acteurs du développement et du foncier, Instituts techniques, collectivités locales

L'Occitanie : une région agricole très diversifiée





... Des réponses départementales différentes y compris en intra pour s'adapter au milieu

La Chambre Régionale d'Occitanie : son implication



1. La mise en place de base de données pour les Chambres départementales

- Via les études sur le climat : Climagri et en cours CLIMA XXI;
- Via les études sur les pratiques agroécologiques dans le cadre de programme de Recherche
 - Directement coordonnés : AGLAE : https://occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/agroecologie/aglae/
 - ➤ En intégrant des programmes de Recherche européen : IPMWorks (réseau Déphy UE)...

2. La synthèse des travaux régionaux

 Via les Ingénieurs réseaux DEPHY, la compilation des travaux des GIEE...

La Chambre Régionale d'Occitanie : son implication



3. Le transfert des connaissances entre pairs

- Via des webinaires thématiques
 - > Sur les pratiques issues des GO PEI...;
 - Sur les pratiques agro-écologiques, le label bas carbone et comment le mettre en œuvre;
- _ Via les groupes métiers qui favorisent l'échange de bonnes pratiques

4. Le transfert des connaissances entre agriculteurs

Via les journées Innov'action, les ambassadeurs Innov'action

La Chambre Régionale d'Occitanie : son implication

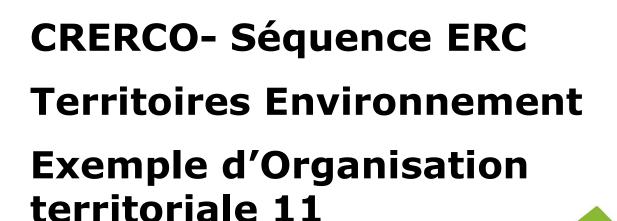


5. La mise en place d'observatoire

Biodiversité,

6. Le projet en phase d'émergence de création d'une association régionale « PSE » à court terme en 2021

 Sur la base de ce qui existe en Pays de Loire, transfert de compétence en cours





rural »



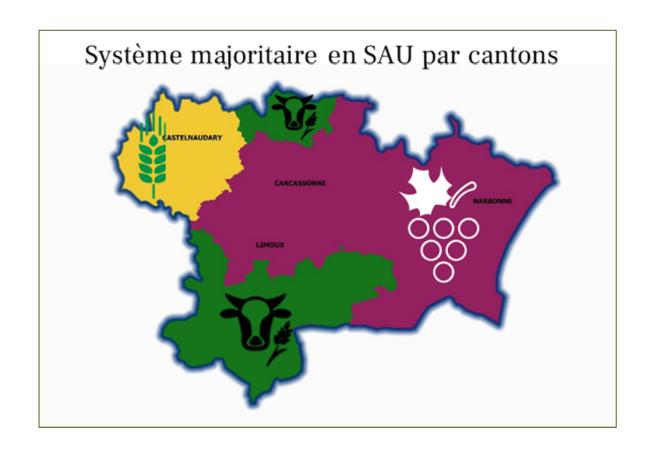


Webinaire du mardi 17 novembre 2020





• Viticulture, élevage, grandes cultures



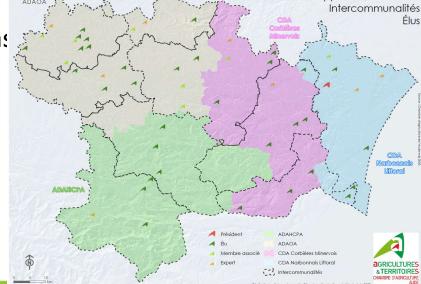
Animation des territoires agricoles



A chaque petite région agricole, correspond un territoire de développement agricole

- un «centre de développement agricole» (CDA) ou « association de dvpt »
- à composition large et ouverte à tous les acteurs agricoles = **échelon local de concertation**
- conduit par les **responsables professionnels** de chaque territoire
- avec l'appui technique des chefs de service et/ou animateurs-trices

 référent.es
- des conseiller.es techniques productions expertises basés au siège CA11 ou dans les CDA ou « Antennes » CA11.



- o ADAOA
- ADAHCPA
- CDA Corbières
 Minervois
- CDA NarbonnaisLittoral

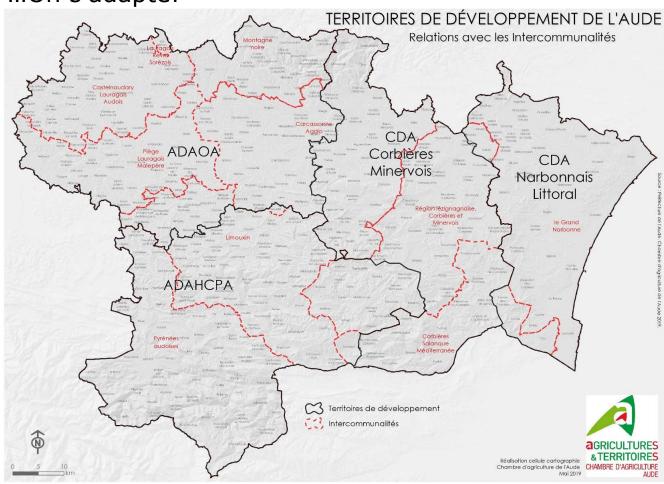
EPCI et territoires d'animation agricole



Gouvernance: Communautés de communes, Agglos, PNRs

Des chevauchements ...On s'adapte!





Animation des territoires



- Des territoires pour quoi faire ?
- → Dynamiser et coordonner les relations avec les partenaires, organismes à vocation économique et collectivités
- → Renforcer le lien de proximité avec les agriculteurs tout en gardant une cohérence dans les orientations.
- Un fonctionnement différent d'un territoire à l'autre
- selon volontés professionnelles locales, et moyens d'animation disponibles.
- Au fil des projets de développement, d'aménagement particuliers.

Séquence ERC: ! prendre en compte les différences, pas une doctrine, mais à partir de grands principes (protéger le foncier agricole) construire des projets particuliers.

Animation des territoires



- Des niveaux de partenariat avec les collectivités hétérogènes:
- formel et opérationnel avec le **Département 11**: politique et technique, coopération régulière ERC (échanges d'informations, médiation)
- Variable selon les collectivités: partenariat structuré (convention)
 , de principe, interventions ponctuelles, ou à construire.

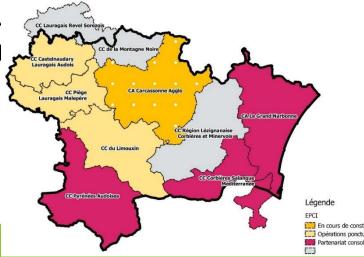
Séquence ERC: ! Agriculture/biodiversité: interface « monde

environnemental » et « monde agricole »,

=> CA = Interface technique et facili







Coordonnées



- Chambre d'Agriculture de l'Aude
 ZA de Sautès à Trèbes
 11878 Carcassonne cedex 9
 04 68 11 79 79
 services.generaux@aude.chambagri.fr
- Agnès ALQUIÉ

Responsable agroenvironnement et territoires Chambre d'Agriculture de l'Aude ZA de Sautès à Trèbes 11878 Carcassonne cedex 9 04 68 11 79 76 / 06 84 54 64 78 agnes.alquie@aude.chambagri.fr Merci de votre attention

· Crédits documentaires: Agriscopie O, CD11, CA11,

CRERCO – Séquence ERC

L'animation agricole : un élément clé pour réussir la mise en œuvre des ERC – environnementales en zone agricole

TERRES d'aVENIR



Webinaire du mardi 17 novembre 2020

2 expériences d'animation de groupes d'agriculteurs en Haute-Garonne



1. Pour mettre en œuvre des mesures de compensations environnementales

 Constitution d'un groupe ponctuel dédié à un projet ERC environnementale

→ À l'initiative d'un animateur externe

2. Formation et animation d'un GIEE

Constitution d'un groupe qui évolue dans le temps

→ A l'initiative de 2 agriculteurs

La séquence « Eviter-Réduire-Compenser » dans le cadre de la loi pour la reconquête de la biodiversité



« La compensation se traduit par la mise en place d'actions d'amélioration d'un habitat en faveur d'une espèce ciblée. »

1-1 Contexte



- Obligation de mise en œuvre des mesures de compensations écologiques dans le cadre du dispositif ERC suite à la mise en place d'une ZAC
- Choix du maître d'ouvrage de mettre en place des MC en zone agricole
 - → Concilier des mesures écologiques dans l'espace agricole avec le maintien d'une activité agricole économique est-elle possible ?

Ou comment rendre possible les MC en zone agricole ?

1-2 Animation



- En amont, cadrer le contexte agricole du territoire cible pour engager des réflexions en amont de l'animation (techniques, pratiques, ...)
 - Conseillers agricoles de secteurs
 - Conseillers spécialisés : agronomie, agro-écologie, aménagement du territoire, juridique, biodiversité
- Implication des élus de la Chambre d'agriculture sur le sujet



1-2 Animation



- Formation du groupe de travail : agriculteurs représentants de la profession du territoire cible
 - **Travail de concertation** sur les points clés de l'agriculture du territoire cible : atouts, contraintes, projets, (...).
 - **Relayer** l'information
 - **Sensibiliser** la profession

Envoi d'un courrier à l'ensemble des agriculteurs du territoire cible



1-3 Leviers et freins



LEVIERS	FREINS
Agilité du réseau des Chambres d'agriculture : élus et conseillers de secteurs / niveau régional et national pour ce sujet	Le foncier agricole sur 2 points : - le contexte du marché - l'aspect patrimonial du bien
La nécessaire phase de concertation et d'écoute auprès de la profession => Besoin de se projeter	Le facteur « temps » : manque d'anticipation des études ERC - environnementales
Clarté de la mission par le maître d'ouvrage	
Qualité des partenariats	

2-1 Contexte



- Présence d'une ACVA dynamique (association d'agriculteurs)
- Impulsion d'un GIEE « Du sol à l'animal »
 - Objectif du groupe :
 - se compléter dans la recherche de solutions alternatives et dans l'essai de pratiques = reproductibilité des essais
 - Mettre en pratique des actions et les partager



2-2 Animation



Animation du groupe

Conseiller agricole de secteur

Lien avec d'autres réseaux / thèmes Agr'eau, pâturage tournant dynamique, ...

Appui d'un référent spécialisé

En agro-écologie



2-2 Animation



- La vie du groupe : capitalisation des expériences et montée en compétences
 - 3 rencontres / an : bilan, programme, perspective n+1,
 - 1 visite / an d'une exploitation extérieur qui utilise une technique spécifique
 - 1 formation / an
 - 1 visite / an d'une parcelle d'un agriculteur du groupe



2-3 Leviers et freins



LEVIERS	FREINS
Une habitude de groupe déjà existante	Besoin d'un temps d'animation très important pour assurer la réussite du groupe : manque de moyens financiers
D'un groupe actif peut découler d'autres projets	Quid de la dynamique de groupe à la fin du GIEE ?
La reproductibilité des pratiques sur un même profil d'exploitations agricoles et/ou de secteur géographique	

Les enseignements de l'animation territoriale



- L'animation territoriale s'adapte au contexte selon si les agriculteurs sont « demandeurs » ou sont « sollicités »
- L'animation territoriale demande du temps (effectif et calendaire)
- Ce que l'ERC environnementale n'est pas : un dispositif de développement territorial => il pallie à un impact négatif du développement qui a induit une consommation de foncier
- Ce que l'agriculture peut être : un acteur de ce dispositif

Les enseignements de l'animation territoriale



Ce qu'il faut améliorer :

- L'anticipation : prendre en compte le contexte agricole dès le début de réflexion du projet.
- L'ancrage territorial ou la nécessité d'élargir la vision de l'espèce et/ou de l'habitat à recréer : intégrer le milieu agricole comme agroécosystème pour mieux répondre aux enjeux
- Le prise en compte du temps d'animation pour les calendriers des études et / ou les budgets

Les enseignements de l'animation territoriale



Ce qu'il faut retenir :

- L'agriculture est une activité lié au « vivant », dépendante des aléas climatiques => elle ne répond pas à une règle identique tous les ans, cycle annuel
- L'animation se réalise à plusieurs échelles de territoire : celle du projet et celle de l'exploitation agricole
- Les propositions du groupe doivent être transposable à une échelle d'exploitation agricole
- Placer l'agriculteur en tant qu'acteur, avec 3 objectifs :
 - Technique : « est-ce faisable chez moi ? »
 - Économique : « combien faut-il investir (matériel, temps...) pour faire cela chez moi ? »
 - Environnemental et temporel : « est-ce que ce que je vais mettre en œuvre va dans le bon sens et sur quelle échéance ? »

Merci de votre attention!



CRERCO – Séquence ERC

La gestion territoriale et coordonnée : un impératif!





Webinaire du mardi 18 novembre 2020

Les costières Nîmoises





Retour d'expériences agrienvironnementales en *Costières* Nîmoises



La mise en place coordonnée de 2 dispositifs sur un même territoire entre 2010 et 2020:

- Pour mettre en œuvre des mesures de compensations environnementales :
 - → 537 ha acquis et en contrat de commodat de long terme
 - → 1.100 ha sous convention (contrat agri environnemental) avec 76 exploitants
 - → 2.150.000 € sur 5 ans
 - → Un enjeu : la biodiversité
- Pour la mise en œuvre du PAEC (programme :
 - 158 agriculteurs signataires de MAEC
 - 2.900.000 € d'engagements sur 5 ans
 - 3 enjeux : eau (6 captages) , biodiversité, prévention des incendies

Retour d'expériences agrienvironnementales en *Costières* Nîmoises



• Un guichet unique:

- → Animation systématique avec un fichier actualisé en permanence de 300 agriculteurs candidats
- → Des séances de formations : luzernes, prairies





Sur un territoire saturé d'enjeux :



- Captages,
- Biodiversité
- préventions des incendies
- Développement urbain
- Développement des zones commerciales et industrielles

Avec demain:



- Une nouvelle PAC avec un 1^{er} pilier plus contraignant : écorégime
- Des MAEC à construire via les DDTM
- Des PSE paiements pour services environnementaux via l'AERMC
- Des nouvelles compensatoires ERC environnementales via de multiples opérateurs
- Des mesures compensatoires ERC agricoles via ??
- Un nouveau CAD contrat d'agriculture durable via la Région

En conclusion générale :



Les conditions de réussite passeront par :



- Privilégier les mesures compensatoires non consommatrices de foncier agricole,
- Prendre en compte le contexte agricole dès le début de réflexion du projet ainsi que les besoins de foncier à venir des EPCI,
- Gérer les cumuls d'enjeux (eau, biodiversité, infrastructures, foncier...) pour une meilleure coordination des différents échelons et des projets agricoles et territoriaux avec mutualisation des moyens humains et financiers,
- Adapter, développer de nouveaux outils : combiner MCE/ MCA autres, Coordonner les outils en développant les partenariats, Développer un projet commun territorial incluant les enjeux, les outils et les acteurs,
- Réaliser une animation globale et agile.